

La Petite Gazette

*"Caprices d'Avril font tomber les fleurs
et trembler les laboureurs"*



Avril 2009



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M^{rs} les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès /ur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu 'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègistrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arrèt du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a ètè délivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

ISSIGEAC ET SON CANTON

Sommaire AVRIL 2009.

Le Mot du Maire

Répertoire

p.1

Quoi de neuf à Issigeac ?

p.1

🌀 *Locations*

🌀 *Appel aux bonnes volontés*

🌀 *Service Garde Médecins*

🌀 *Service de Garde Pharmacies*

🌀 *Urbanisme*

🌀 *Déchetterie : Horaires*

🌀 *La Petite Gazette : dépôt des articles*

🌀 *A propos de la Petite Gazette*

🌀 *La Gazette de Juin : Exceptionnellement*

🌀 *Prix de revient mensuel d'une Gazette*

🌀 *Bibliothèque Municipale*

🌀 *Vide Grenier*

🌀 *Association Création et Détente*

🌀 *Aînés Ruraux*

🌀 *Informations Municipalité d'Issigeac*

🌀 *Anciens Combattants*

🌀 *Paroisse St Martin des Vignes*

🌀 *Comice Agricole*

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme

p.7

Que se passe t-il sur le canton ?

p.8

🌀 *Printemps des Bastides*

🌀 *VAI – « Lou Chabrol »*

🌀 *Marie-Laurence*

🌀 *Ragondins*

🌀 *Foyer Rural St Léon / Bardou*

🌀 *Amicales de Montaut et Monmadalès*

🌀 *St Léon d'Issigeac*

🌀 *St Aubin de Lanquais*

🌀 *St Cernin de Labarde*

🌀 *Conne de Labarde*

🌀 *Plaisance*

🌀 *Bouniaques*

🌀 *Faux*

🌀 *Colombier*

Le Mot du Maire

Chers Concitoyens,

Comme chaque mois, la Petite Gazette permet aux élus et aux responsables des associations de communiquer leurs informations aux habitants de notre canton. Cette publication mensuelle est réalisée sans rechercher une qualité de présentation qui serait onéreuse pour la collectivité. Nous avons dû néanmoins actualiser son prix de revient. Vous trouverez, en page 3, un récapitulatif présentant une évaluation du coût minimum de cette brochure financée par les communes. L'augmentation par rapport à 2004 est essentiellement due aux frais de distribution par La Poste. Pour faire des économies, certains administrés ont proposé de recevoir la Gazette par mail, ce que nous faisons déjà pour des propriétaires résidant hors de la commune. Il s'agit là d'une bonne intention mais qui ne peut s'appliquer à tous ; ces personnes continueront de recevoir le document dans leur boîte aux lettres car, dans un souci d'économie, la distribution postale n'est pas nominative.

Les représentants des communes vont se réunir prochainement pour étudier les modalités d'une création de communauté de communes ; il s'agit là du projet le plus important pour nos collectivités en 2009 et j'espère que nous aurons tous la volonté de le faire aboutir.

A Issigeac la tempête du 24 janvier a provoqué certains dégâts sur les bâtiments communaux : vitraux de l'église, toiture du château, infiltration d'eau dans le plafond de la salle du Conseil, vitres et fenêtre cassées à l'école. Un dossier a été déposé auprès de notre assurance. Les inondations ont montré aussi la nécessité de créer ou réhabiliter certains fossés ; la Banège encombrée de branchages et de vase a besoin d'un bon curage. L'Etat a débloqué une enveloppe financière pour des emplois temporaires afin d'aider les communes touchées par la tempête à réparer les dégâts. La commune d'Issigeac va embaucher deux personnes qui répondent aux critères imposés par le pôle emploi pour bénéficier d'un contrat aidé « tempête ». Le salaire de ces deux employés sera financé exceptionnellement par l'Etat sur la base de 90 % du salaire brut du SMIC ; avec une exonération des charges sociales URSSAF. La durée de ces contrats est de 6 mois, renouvelable éventuellement une fois.

En ce qui concerne les choses qui fâchent :

- Nous avons réhabilité le parc de jeux pour enfants et souhaitons y ajouter quelques éléments supplémentaires. Ces jeux sont réservés aux enfants de 3 à 7 ans. Je demande aux adolescents et aux adultes de ne pas les utiliser car les structures pourraient subir des dégradations remettant en cause la sécurité pour les enfants.
- Les voitures ne doivent pas stationner dans les ruelles, en particulier la nuit, de façon à ne pas bloquer le passage des véhicules des pompiers. Je lance un avertissement ferme à tous ceux qui passent outre et mettent ainsi en danger les personnes : la gendarmerie sera chargée de verbaliser les contrevenants!
- Il y a encore trop de crottes de chiens sur les espaces publics du village ; les propriétaires doivent assumer leurs responsabilités pour éviter ces nuisances.

Quant aux manifestations festives et culturelles les associations de notre canton sont très dynamiques. Dans le cadre du Printemps des Bastides, le conseil Général accompagne plusieurs projets culturels qui animeront notre territoire en dehors de la période estivale. Prochainement, des expositions et des animations autour de la langue occitane viendront compléter les réjouissances de la fête du chabrol. Vous pouvez prendre connaissance du programme détaillé en page 17. Les affiches du Printemps des Bastides et de la Fête de la Soupe « Lou Chabrol » ont été réalisées respectivement par Stéphane Nicolet et Alexandre Verdenne. Félicitations à ces deux artistes du pays issigeacois.

Au mois prochain

Jean-Claude CASTAGNER

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE
☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES :
 - ↳ Carole BICHON, Christine MARIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER - rue des Petites Boucheries à Issigeac
☎ 05.53.74.85.58
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
 - ↳ Monsieur CABRERA Norbert
(Issigeac)
 - ↳ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37
 - ↳ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74
 - ↳ M. POIRIER et Mlle GARCIN
(Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32
↳ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

☞ OFFICE DU TOURISME :

☎ 05.53.58.79.62

☞ PEDICURE-PODOLOGUE:

↳ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☞ POMPIERS : ☎ 18

☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10

☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC: ↳ ☎ 05.53.24.98.46.

☞ VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)

☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☞ ASSISTANTE SOCIALE :

↳ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63

☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00.

QUOI DE NEUF A ISSIGEAC???

LOCATIONS

- ☞ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :
- ↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{er} Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 07 AVRIL 2009

S'ADRESSER À LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Les journées consacrées aux petits travaux d'embellissement du bourg auront lieu le lundi 06 et mardi 07 avril 2009.

The next days for you to assist us in small improvements will be in April Monday 06 et Tuesday 07.



SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS (Week-end, nuit et jours fériés) Cantons de SIGOULÈS et ISSIGEAC

Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) AVRIL/MAI 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

AVRIL:	☒ Du 28 mars au 03 avril	☞ PLISSON/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 04 au 10 avril	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 11 au 17 avril (Pâques inclus)	☞ PLISSON /Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 18 au 24 avril	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 25 avril au 1 ^{er} mai inclus	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
MAI:	☒ Du 02 au 08 mai inclus	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 09 au 15 mai	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 16 au 22 mai (ascension inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 23 au 29 mai	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 30 mai au 05 juin (Pentecôte inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08



URBANISME

- PC 0003 : GABET R : Changement de destination
- DP 0004 : AGUSTI/BONNAVAL : Abri de jardin et portail
- DP 0005 : DUBOIS E : réfection peintures extérieures
- DP 0006 : LIMOUSIN M : Abri de jardin et clôture
- DP 0007 : BERLUGUE M : Division parcellaire
- DP 0008 : LETOURNEUR C : Abri de jardin

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments.



DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1er avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46



LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **MAI 2009** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 21 AVRIL 2009** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JUIN 2009.

À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 28 AVRIL 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

LA PETITE GAZETTE de JUIN : EXCEPTIONNELLEMENT

Le dépôt des articles pour la gazette de JUIN 2009 devra se faire le 02 juin 2009. Elle sera agrafée le mardi 09 juin 2009 et distribuée à compter du 10 juin 2009.

PRIX DE REVIENT MENSUEL D'UNE PETITE GAZETTE

Dépenses édition (papier, master, encre, agrafes, location duplicopieur, temps de travail) : 470.66€
Dépenses distribution (pour 1664 foyers)..... : 392.72€
Le coût d'édition mensuel est de..... 470.66€/1664 soit 0.28€TTC (contre 0.20€ en 2004)
Le coût de distribution mensuel est de 392.72€/1664 soit 0.23€TTC (contre 0.10€ en 2004)
Heures de secrétariat supplémentaires, impression, agrafage et divers : non pris en compte
Soit un prix de revient de 0.51€TTC par gazette

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC

HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
☞ **Mercredi** :
☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.
☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**
☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros
☞ vacanciers-----4.00 euros
☞ enfants-----Gratuit
☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

☞ **Romans adultes** :

☞ « Hors Champs » William Bayer

Ω RAPPEL : Nous demandons à toutes les personnes qui empruntent des ouvrages à la bibliothèque, de bien vouloir les ramener rapidement (1 mois maximum)

Ω LE CLOWN : Du 9 avril au 2 juin 2009 à la bibliothèque municipale

Nombreux livres sur le Clown : Audacieux, courageux, drôles, un peu fous, ces artistes exceptionnels que sont les clowns émeuvent et font rire des générations entières. Auguste ou clown blanc, maquillés et grimaçants, à la fois acrobates, cavaliers, dompteurs, musiciens, derrière les paillettes se cachent des hommes sensibles.

Ω ANIMATIONS POUR LES ENFANTS : Mercredi 20 mai et Mercredi 27 mai

A partir de 16h30 (durée 1 heure maximum). Dans un climat convivial, une atmosphère chaleureuse, des lectures à voix haute autour du clown vous seront proposées par Michelle à la bibliothèque.

VIDE GRENIER

Un vide grenier, réservé aux particuliers, est organisé le LUNDI 13 AVRIL 2009 à « La Loge du Prévot », de 8h00 à 19h00. Le prix de l'emplacement est de 2€ le mètre, avec buvette et restauration rapide. Pour toutes inscriptions, s'adresser au 05.53.63.16.48 ou 05.53.63.48.09.



ASSOCIATION CRÉATION ET DÉTENTE

L'association a tenu son Assemblée Générale le 23 mars dernier. Le Bureau a été reconduit dans son intégralité. L'ordre du jour abordé a été le suivant : rapport moral, rapport financier, bilan des activités, et projets futurs tels que des ateliers divers et variés.

Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 20€. Pour tous renseignements, s'adresser à Florence CASTANIER (05.53.58.77.76) ou Danièle GARRIGUE (05.53.61.11.354) ou Martine PLISSARD.

Un buffet froid organisé par les membres de l'association a clôturé cette assemblée.



AÎNÉS RURAUX

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DE MARS 2009

***Mercredi 11 mars** : la belote inter club (56 équipes) se sont affrontées dans la bonne humeur et tout le monde est parti avec son lot.

***Vendredi 20 mars** : Repas cochonnaille auquel 70 personnes ont participé. Cette journée a été animée par Mme Becker, animatrice de Télé Assistance Solidarité Départementale 24 sur le thème « le bonheur de vivre chez soi » avec la présence également de Monsieur Castagnet, Président du SIAS. Le repas, servi par les bénévoles et membres du Club a contribué à cette journée qui a été très appréciée et qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale à la salle des fêtes de Monsaguel. Merci à tous les participants et les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée.

ACTIVITES A VENIR

***Mercredi 08 avril** : Belote inter Clubs à Monsaguel.

***Dimanche 12 avril** : Les aînés ruraux participeront à la Fête de la Soupe et du Vin de l'UAI où vous trouverez la soupe à emporter et à déguster.

***Lundi de Pâques 13 avril** : Grand Loto animé sous un chapiteau de 500 places (cf affiche ci-contre)

***Jeudi 14 mai** : Une journée à l'Ange Bleu. Il y a encore quelques places disponibles. Le prix de la sortie est de 50€. Pour les personnes inscrites, vous devez envoyer le chèque avant le 10 avril. Merci

***Séjour du 06 au 12 juillet** : Les Merveilles du Jura Franco Suisse. Il y a encore des places disponibles. Pour les personnes inscrites, le chèque d'acompte de 155€ est à adresser avant le 31 mars, à l'ordre des aînés ruraux d'Issigeac. Merci.

Le CLUB des AINES RURAUX D'ISSIGEAC

LE LUNDI 13 AVRIL 2009

A 15h00 SOUS CHAPITEAU - MEGA LOTO

Ouverture à 13h00, buffet et buvette sur place,
animé par Benoît

Partie spéciale pour 3 gros lots surprise

Téléviseur LCD, réfrigérateur, Lecteur DVD
enregistreur, tondeuse à gazon, demi cochon, 200€
de bons d'achats, caddies d'alimentation, four
électrique 45 litres, Machine à pain, appareil photo
numérique, 10 jambons de pays, 2 barbecue
électriques, 2 friteuses électriques, décodeur TNT,
banc bois et fonte, 6 volailles fermières, 4 gros
cabas garnis, 8 figurines en chocolat, 5 articles de
jardin, 12 colis de viande de bœuf - porc - veau.

Bourriche de 30 lots

Le carton 1€ - Plaque de 3 cartons 3€ - Plaque de 6
cartons 6€ - Plaque de 12 cartons 12€ - Plaque de 24
cartons 20€ - spéciale 3€

Renseignements au : 06.34.96.23.46



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ D'ISSIGEAC

↳ **RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES** : Nous vous informons qu'en raison du 1^{er} mai, la collecte des ordures ménagères s'effectuera le samedi 02 mai 2009.

↳ **LES BENEVOLES DE LA COMMUNE**: Afin de remercier les bénévoles de la Petite Gazette, de la Bibliothèque et des petits travaux effectués dans la commune, la municipalité d'Issigeac les invite à un buffet campagnard, au Château des Evêques, le mardi 12 mai 2009 à partir de 11h45.

↳ **NUISANCES SONORES** : Vu l'arrêté préfectoral n° 990881 du 17 mai 1999, notamment l'article 20 :
« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

*Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

*Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

*Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. »

↳ **EMPLOI DU FEU** : Vu l'arrêté préfectoral n° 010812 du 15 juin 2001, notamment l'article 3, alinéa 3-2 : « Incinérations de déchets végétaux dans les jardins. Pendant les périodes du 16 mai au 14 juin et du 16 octobre au 14 février, les incinérations de déchets végétaux en tas dans les jardins situés à moins de 200m des bois et forêts sont autorisées sans formalités, sous les réserves suivantes :

*le propriétaire ne pourra procéder à l'incinération qu'entre le lever du jour et le coucher du soleil,

*le feu sera obligatoirement éteint le soir .

*la mise à feu ne pourra pas intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent > 5m/s ou 20km/h).

Les incinérations de déchets non végétaux en tas dans les jardins sont formellement interdites. »



ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE, TUNISIE, MAROC, et des THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURES PRISONNIERS DE GUERRE

La section d'Issigeac vous invite comme chaque année à la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 et propose de nous retrouver le 8 mai 2009 pour rendre l'hommage solennel à tous ceux qui sont morts pour la France ou ont été victimes du nazisme. En cette journée nationale du Souvenir, il est de notre devoir d'assister nombreux à cette commémoration qui se déroulera ainsi :

*10h30 : Cérémonie au Monument aux Morts de St Perdoux.

*11h00 : Messe en l'église de St Perdoux .

*11h45 : Rassemblement Place du Château à Issigeac

*12h00 : Cérémonie au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, lecture des manifestes. Décorations.

*12h30 : Banquet traditionnel dans un restaurant à Issigeac.

Menu (Prix 27€) : Cocktail maison, velouté, galantine de volaille piquée au foie gras, filet de perche au beurre d'herbes fraîches, rôti de bœuf pommes sautées, cabécou rôti au miel d'acacia, entremets chocolat intense, café. Vin blanc sec, rouge et pour le dessert. Pour faciliter une bonne organisation matérielle du banquet et donner au restaurateur dans les délais demandés, le nombre de convives, il est indispensable de vous inscrire avant **le 3 mai 2009** (délai impératif) à l'aide de coupon réponse ci-jointe accompagné du règlement (chèque libellé CATM Issigeac).

Le Président,



BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM : PRENOM :

Participera : OUI NON

Nombre de personnes :x 27€ =€

A faire parvenir à : Gabriel CHENUT « Le Bout des Près » à Issigeac

Pierre JEANTE « Rue Edmond Lial » à Issigeac



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

AVRIL 2009

<u>Samedi 4</u> - 18h00 - Ribagnac	<u>Samedi 11</u> - Veillée Pascale - 20h30 - Faux
<u>Dimanche 5</u> - Rameaux - 9h30 - Pomport	21h00 - Eymet
9h30 - St Léon d'Issigeac	<u>Dimanche 12</u> - Fête de Pâques - 9h30 - Sigoulès
11h00 - Bouniagues	11h00 - St Perdoux
11h15 - Eymet	11h15 - Eymet
<u>Lundi 6</u> - Célébration Pénitentielle - 18h00 - Eymet	<u>Samedi 18</u> - 18h00 - Ste Innocence
<u>Mardi 7</u> - Célébration Pénitentielle - 18h00 - Faux	<u>Dimanche 19</u> - 9h30 - Eyrenville
<u>Jeudi 9</u> - En Mémoire de la Cène du Seigneur	11h15 - Eymet
18h00 - Eyrenville	<u>Samedi 25</u> - 18h00 - Flaageac
20h00 - Eymet	<u>Dimanche 26</u> - 9h30 - Montaut
<u>Vendredi 10</u> - Célébration de la Passion	11h15 - Eymet
15h00 - Eymet : Chemin de Croix	
18h00 - Ste Radegonde : Chemin de Croix	
17h30 - Mescoules : Chemin de Croix	
20h00 - Eymet : Célébration de la Passion du Seigneur	



COMICE AGRICOLE

Voyage à PARIS les 25 et 26 février

Visite du SIMA (salon international du matériel agricole) à Villepinte toute la journée. Le soir dégustation de la gastronomie locale (hamburger, wings, frites, coca cola, milk-shake) je crois qu'on appelle ce restaurant un « fast-food ». Le lendemain après un copieux petit déjeuner nous sommes allés rendre visite à deux membres du comice qui travaillaient au salon de l'agriculture porte de Versailles. Ensuite visite de Paris : Tour Eiffel à pied jusqu'au deuxième étage pour les plus courageux et les moins fatigués puis encore un peu d'ascenseur jusqu'au dernier étage, et là ça vaut vraiment le coup car on a une vue sur Paris tout simplement splendide ; Obélisque de la Concorde ; Jardins des Tuileries ; Pyramide du Louvre ; Notre Dame de Paris.

Concours de labour départemental du 1^{er} août 2009

Nous organisons tous les deux ans le COMICE AGRICOLE du CANTON D'ISSIGEAC qui aura lieu cette année les 1^{er} et 2 août 2009. Au programme de ces deux jours

- Le samedi 1^{er} août : expositions animaux, matériel, vins, etc. **Concours départemental de labour des jeunes agriculteurs** (terre en fête) ; Nombreuses autres activités et animations qui sont encore à définir
- le dimanche 2 août : Concours de labour des maires sur vieux tracteurs ; Randonnée équestre organisée par l'étrier des bastides.

Tout ceci aura lieu au stade hippodrome et sur les terres de la famille Moulinier route d'Eymet. Nous tenons d'ores et déjà à remercier la société hippique, la mairie et l'UAI de nous accueillir sur leurs installations ainsi que la famille Moulinier sur leurs terres.

En plus de nos activités habituelles, nous allons donc accueillir cette année le **concours départemental de labour des jeunes agriculteurs**. Ce sont environ 15 à 20 jeunes agriculteurs de tout le département qui viendront concourir pour effectuer dans nos terres Issigeacoises le plus parfait des labours, en vue de se qualifier pour le concours régional puis national. Le concours sera ouvert aussi aux jeunes du canton qui voudront se mesurer à la crème des concurrents de la Dordogne. Nous accueillerons aussi une randonnée à cheval qui parcourra la campagne issigeacoise le dimanche matin.

Pour tous ceux qui voudront exposer ou participer ce jour là, qu'ils n'hésitent pas à me joindre au 05.53.58.09.92 ou par mail baroujean@wanadoo.fr.



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

Election du Bureau

La réunion du conseil d'administration du 6 mars a procédé à l'élection du bureau. Il est composé de :

Présidente : Mme Canaux Martine
Vice Présidente : Mme Françoise Boillin
Trésorière : Mme Jacqueline Royneau
Trésorière adjointe : Mme Magali Birot
Secrétaire : Mme Edith Pazat
Secrétaire adjoint : M J-Louis Gasseau.



Nouvelle adresse « courriel » :

Merci de noter dans vos carnets notre nouvelle adresse e-mail : ot.issigeac@orange.fr



Le 4 avril, journée débroussaillage sur St Radegonde :

Rendez-vous à 9H à la mairie. Toutes les bonnes volontés sont conviées pour nettoyer le chemin sur St Radegonde, Faurilles et Boisse. - N'oubliez pas vos outils.



Organisation d'un vide greniers pour les particuliers uniquement :

Il est toujours possible de s'inscrire au vide greniers du dimanche 24 mai en laissant ses coordonnées à l'Office de Tourisme. Téléphone : 05 53 58 79 62.



Ne jetez pas vos chaises usagées !!!

Elles peuvent servir pour une manifestation artistique prévue au mois de mai.
Déposez les soit à l'Office, soit à la déchèterie d'Issigeac.



Exposition du 28 mars au 19 avril : « Histoires de portes »,

Jean-Louis Vaysse, photographe amateur passionné depuis 36 ans révèle l'esthétique et le message du temps sur toutes sortes d'ouvertures, devant lesquelles nous passons tous les jours sans les voir.

La symbolique de la porte est puissante : ouverte ou fermée, peur de l'inconnu, ouvrir la porte de son cœur, porte de l'enfer ou du paradis.

M Henk Jan Drenthen, auteur, viendra, présenter son livre : « Les Portes du Périgord », (incluant quelques photos de portes d'Issigeac), le dimanche 5 avril, de 10h à 18h.



A l'attention des Associations du Canton :

Les habitants ou les visiteurs nous demandent souvent la liste des associations présentes sur le canton, aussi nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir vos modifications (changement de président, d'adresse, de téléphone, d'e-mail, ect...) afin de communiquer des informations actualisées.

Vous pouvez nous faire part de vos manifestations. Les plus importantes peuvent être incluses dans notre programme de l'été, et vous pouvez toujours laisser une affiche ou des tracts à l'Office. D'avance merci.



Marché aux Fleurs à Issigeac :

Il aura lieu le dimanche 3 mai toute la journée sur la place du château.

Une exposition artistique prendra place dans les rues du village... Surprise ! Réservez votre journée !



QUE SE PASSE T'IL SUR LE CANTON????

PRINTEMPS RENCONTRES DES BASTIDES INTERCULTURELLES 2009

DU 1^{ER} AVRIL AU 15 JUIN

Conseil Général
de la
Dordogne

ISSIGEAC - Théâtre, cinéma, danses, expositions

Du samedi 11 au jeudi 30 avril

Expositions photographiques - Salle du château

« Parfum de bal » d'Elisabeth HERMANN et

« Mémoires de demain » de Nicolas LUX

Samedi 11 avril - salle du château

21h00 - Soirée cinéma : « La Sason », film de Pamela VARELA

« Une femme arpente à la manière des anciens troubadours les routes verdoyantes du Périgord Vert. Rêve, mythe ou simple réalité, elle fait la rencontre d'autres femmes qui se racontent ».

« Bodéga » sous chapiteau

Dimanche 12 avril - Place du château

A partir de 10h00 - « La leçon de solexcitant » par les frères CITANO.

« Entre le théâtre de rue et la déambulation, une leçon de langue occitane, ludique, spectaculaire et déjantée. »

De 11h00 à 13h00 - Musiques et danses du monde avec le groupe HYSOPE

En matinée concours de soupes et 12h30 - Repas traditionnel sous chapiteau

Organisateurs : Union Athlétique Issigeacoise / Mairie

Renseignements et réservations (pour le repas) :

05 53 58 70 32 / 05 53 58 79 40

OCCITANIE

SIÈCLE — DANSE — PATRIMOINE — LITTÉRATURE — CONTE — ARTS PLASTIQUES — THÉÂTRE ...

BERGERAC

MONSAC

ISSIGEAC

MONPAZIER

CONNÉ-DE-LABARDE

LANQUAIS

LALINDE

BEAUMONT-DU-PÉRIGORD

LE BUISSON-DE-CADOUIN

CONNÉ-DE-LABARDE - Patrimoine, théâtre de rue

Samedi 9 mai - L'église du XII^{ème} siècle accueille « Marie Laurence »

Fondue le 17 août 2008 à Saint-Aubin-de-Lanquais lors des « Métallies », Marie-Laurence, la cloche de 135 kilos, trouvera sa place en haut du clocher / mur de l'église de Conne-de-Labarde. Elle sera transportée selon la tradition par un attelage de boeufs de Saint-Aubin-de-Lanquais à Conne-de-Labarde.

De 9h00 à 11h00 - Cheminement de la cloche entre Saint-Aubin-de-Lanquais et Conne-de-Labarde avec les animations de la compagnie ABAC'ART - Déambulation et théâtre de rue.

11h00 - Exposition et présentation au public

De 12h00 à 18h00 - Manifestations festives par la compagnie ABAC'ART Repas gastronomique

17h00 - Restitution musicale et théâtrale au public des temps forts de la journée par la compagnie ABAC'ART

Organisateurs : Amicale Laïque - Mairie

Renseignements et réservations : 05 53 58 32 37

**VIE
DE
CLOCHER**

ISSIGEAC - Dessins, gravures

Du dimanche 17 mai au dimanche 14 juin
Salle du caveau

PATRIMOINE

Exposition des artistes : Léo DROUYN et Jules de VERNEILH

« Historiens, archéologues dessinateurs et graveurs à l'eau forte, Léo DROUYN et Jules de VERNEILH ont laissé des dessins et des gravures, témoignage du patrimoine architectural du Périgord du XIX^{ème} siècle »

Samedi 30 mai - Salle du caveau

De 14h00 à 17h00 - Atelier de dessin en plein air proposé par l'Association « Les amis de Léo DROUYN »

17h30 - Conférence : « Léo DROUYN et Jules de VERNEILH, deux artistes-archéologues en Périgord au milieu du XIX^{ème} siècle » par Bernard LARRIEU, auteur d'ouvrages sur les deux artistes - Editions l'Entre deux mers

18h30 - Vernissage de l'exposition

Organisateur : Office de Tourisme d'Issigeac

Renseignements et réservations : 05 53 58 79 62

○ Bon mois de mars pour l'équipe I. Seulement 2 matchs à l'extérieur. Une belle victoire à Saint-Vite, dans la banlieue fuméoloise avec 4 essais contre 1 qui nous donnent le point de bonus offensif en sus des 4 points de la victoire. Par contre à Monpazier, après une 1^{ère} mi-temps contre le vent rondement menée avec 2 beaux essais de trois quarts par Morand et Mizoule et une "mène" de 14 à 0 à la mi-temps, l'équipe a bafouillé son rugby en 2^{ème} période pour finalement concéder le nul 17-17. Se retrouvant 4^{ème} ex-æquo avec le COPO à une journée de la fin des matchs de poule, et les 2 premiers Montignac et Port-Ste-Marie se trouvant hors d'atteinte, nous allons devoir disputer les "barrages". Les résultats de la dernière journée du 5 avril détermineront les oppositions desdits barrages.

L'absence de notre talonneur Vincent Mazzocco se fait sentir au niveau du dynamisme du pack. Il devrait reprendre normalement contre Port-Ste-Marie.

○ L'équipe II n'a pas joué du fait de l'absence d'équipe réserve chez nos adversaires. Dommage pour nos jeunes qui ont des fourmis dans les jambes. En tout état de cause, l'équipe termine à la 1^{ère} place de sa poule et jouera en 1/2 finale le 1^{er} mai.

○ Calendrier de la fin de saison :

❖ Le 05/04 à Issigeac : UAI - Port-Ste-Marie. A cette occasion, nous avons invité tous nos donateurs britanniques, belges ou français à venir au match et à la 3^{ème} mi-temps pour le pot de l'amitié suivi d'une soirée pizza.

❖ Equipe I : Barrage le 25 ou le 26 avril, puis en cas de succès Demi-finale le 2 ou le 3 mai

❖ Equipe II : Demi-finale le 1^{er} mai.

ALLEZ ORANGE-ET-NOIRS !

* * *

5ème FÊTE DE LA SOUPE ET DU VIN "LOU CHABROL" (11 & 12 avril)

Le programme complet des festivités est arrêté :

Du 11 au 30/04 au Château : 2 expositions photographiques : "Parfum de bals" et "Mémoires de demain"

Samedi 11 (à partir de 20 h.)

▪ Sous le chapiteau : soirée bodega et karaoké avec en alternance la célèbre banda des vigneron du bergeracois "In Vino Veritas" et des animateurs de l'UAI : Véronique et Jockey. Buvette, tapas, grillades, frites. Entrée gratuite.

▪ Au château (à 21 h.), dans le cadre de l'animation occitane, projection du film "La Saison" (la saison) de Pamela Varela.

Dimanche 12 :

▪ A 9h30 au chapiteau : mise en place des stands de soupes et de vins des associations et des vigneron.

▪ A 10 h sur les bords de la Banège, concours de pêche organisé par le Roseau Issigeacois pour les enfants de 12 ans et moins. Inscription sur place : 3 €. Apporter son matériel de pêche. Chaque enfant devra être accompagné d'un adulte. Récompenses.

▪ En ville de 10 h à 13 h, deux animations occitanes : "La leçon d'occitan" avec les frères Citano, puis le groupe Hysope (chants et danses).

▪ Au club-house de l'UAI, grand concours de soupes ouvert à tous (particuliers, associations, professionnels), doté de nombreux lots. Chaque participant devra apporter au club-house de l'UAI 2 litres de soupe en 2 récipients d'un litre, soit le samedi 11 entre 14h et 18h, soit le dimanche 12 de 9h à 10h.

▪ Enfin, à partir de 12h30/13h, sous le Chapiteau se tiendra le grand banquet traditionnel de 500 couverts, avec palmarès du concours de soupes et animation musicale avec le groupe "Les Tourist's".

Le menu : Apéritif de bienvenue avec mise en bouche, Méli-mélo de soupes à déguster, Bloc de foie gras de canard, boudin, jambon de canard, Jambon à la ficelle (au feu de bois), Haricots-couennes, Fromage et dessert. Vin à la barrique (A consommer avec modération)

Prix : Adultes 20 € ; enfants de moins de 12 ans : 12 €

Réservations : Office de Tourisme : 05 53 58 79 62 ou Charles Burger : 05 53 58 72 62

ou Nano Lial : 05 53 58 79 40

Site : www.ua-issigeac.new.fr

Courriel : ua.issigeac@wanadoo.fr



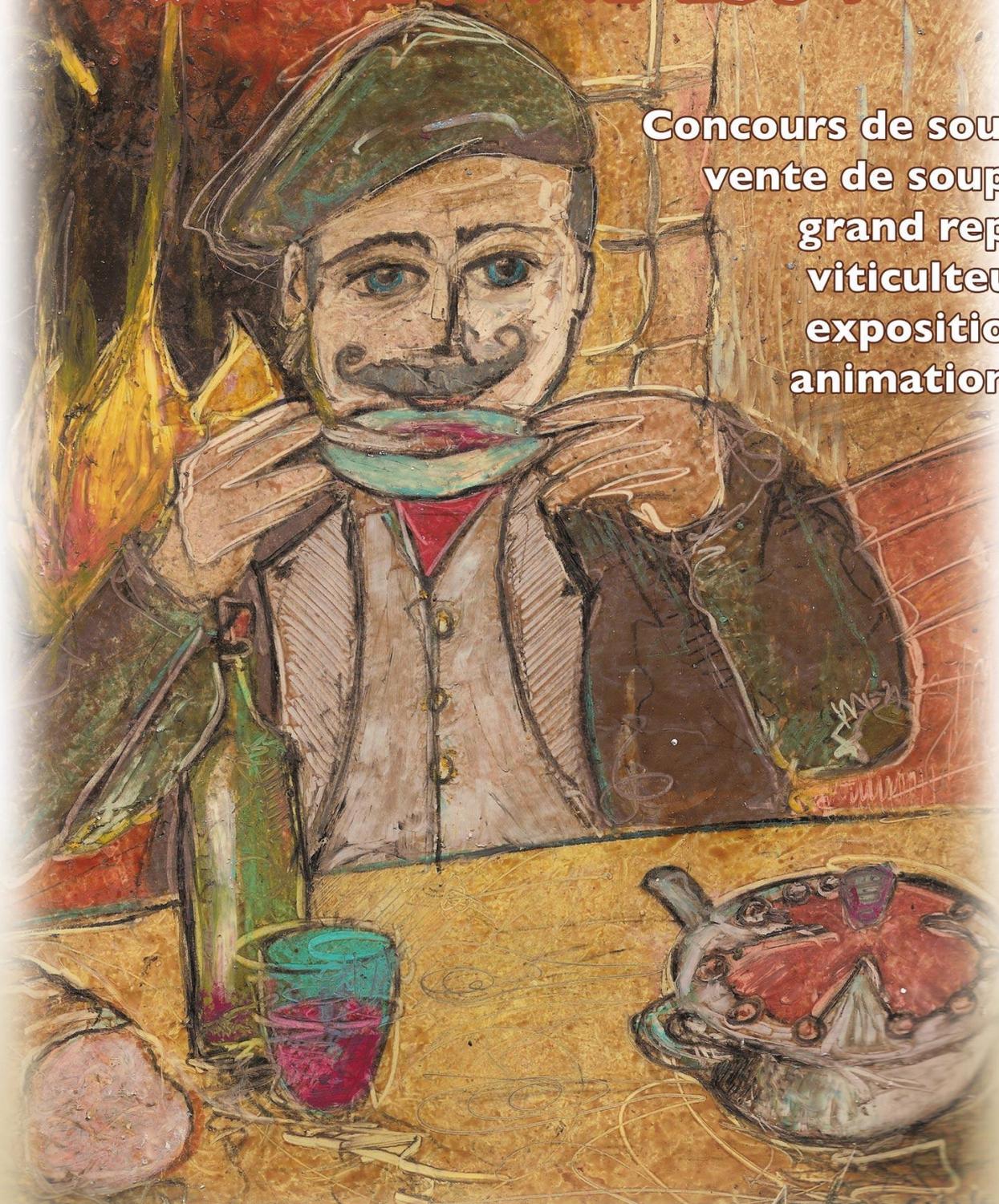
LOU CHABROL

5ème fête de la soupe et du vin

ISSIGEAC

11 ET 12 AVRIL 2009

Concours de soupe,
vente de soupes,
grand repas,
viticulteurs,
expositions,
animations...



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

le samedi soirée bodéga/karaoké ...

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS OFFICE DU TOURISME : 05 53 58 79 62

Illustration réalisée par Alex : 05 53 61 65 91 - www.verdenne.com - Atelier d'art place de l'église 24560 ISSIGEAC

« MARIE-LAURENCE »

Pensez à réserver votre repas !

SAMEDI 9 MAI 2009

GRANDE JOURNÉE DE FESTIVITÉS À CONNE DE LABARDE

BAPTÊME, MISE EN PLACE et PREMIÈRES VOLÉES
DE LA NOUVELLE CLOCHE

E N T R É E G R A T U I T E

9 h - MARCHÉ d'accompagnement de St Aubin de Lanquais à Conne de Labarde
(de 8h à 8 h 45 navettes au départ de Conne - le soir, retour à St Aubin)

11 h - BAPTEME de la cloche « Marie Laurence » par Monseigneur Mouisse

15 h - MONTÉE et MISE EN PLACE dans le clocher

16 h - PREMIÈRES VOLÉES



Et tout au long de la journée, jusqu'aux environs de 18 heures :

SPECTACLES de RUE, INITIATION au CIRQUE (adultes - enfants)
MONTGOLFIÈRE CAPTIVE, STANDS DIVERS, VISITES COMMENTÉES DE
L'ÉGLISE et du petit patrimoine du village, REPORTAGES FILMS et PHOTOS,
BUVETTE, CRÊPES, FRITES

Le midi, REPAS sous CHAPITEAU :

Buffet d'entrées, 2 viandes au choix, fromage, tartelette, café, vin compris :
18 € / adulte - enfants de moins de 10 ans - 10 €

Places limitées, RÉSERVEZ dès maintenant auprès de :

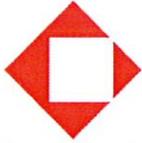
Jacques LABORDE
(06.20.09.35.30)

Colette PAMPOUILLE
(05.53.58.23.51)

Marc BUISSET
(06.72.28.98.95)

Chèques (à l'ordre de l'Amicale Laïque) à adresser à la Mairie

DIMANCHE 10 MAI 2009 : MESSE à L'ÉGLISE de CONNE DE LABARDE
(heure à préciser ultérieurement)



BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la fonte d'une cloche pour l'église de Conne de Labarde

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune, pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - cloche de Conne de Labarde ».

Le reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et adresse indiqué sur le chèque.

Mon don est de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt*.

**La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal (sauf cas soulignés), que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.*

Pour les particuliers, votre don est déductible : - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

(Sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci).

- **OU** de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de

50 000 € - cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 € - (exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

(Sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci).

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt).

(Sauf entreprise ayant travaillé sur le chantier de restauration, pour les travaux figurant dans la convention de souscription).

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :

de l'impôt sur le revenu

de l'impôt sur la fortune

de l'impôt sur les sociétés

NOM OU SOCIÉTÉ.....

ADRESSE

CP VILLE.....

TELEPHONE..... MAIL.....

.....(à découper).....

Coupon réponse à renvoyer à :

**Fondation du Patrimoine
Délégation Régionale d'Aquitaine
25, cours de Verdun
33 000 BORDEAUX**

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

FONTE D'UNE CLOCHE POUR L'ÉGLISE DE CONNE DE LABARDE

Erigée au XII^{ème} siècle et plusieurs fois remaniée, l'église de Conne de Labarde présente quelques éléments remarquables : ses fonds baptismaux monolithiques, et son clocher-mur dont l'importante épaisseur permet le logement d'un escalier à vis. L'originalité de ce clocher tient également à son registre supérieur à claire voie sur ses quatre faces. Prévu pour trois cloches, le clocher n'en posséda que deux pendant une longue période. La troisième a sans doute été fondue, comme tant d'autres, à l'époque de la Révolution. La petite cloche qui occupe sa place vient d'Italie, où elle a été trouvée par le Général Brygoo (qui était domicilié à Conne de Labarde) et ses hommes lors de la poursuite qui a suivi la rupture du front allemand sur le Garigliano. Dans le cadre des " Métallies ", il a été proposé la fonte d'une cloche destinée à l'église et dont le timbre permettrait de recréer l'harmonie avec les deux plus anciennes. Le projet prévoit également que la petite cloche donnée par le Général Brygoo soit mise en valeur. En effet, cette cloche de petite taille et placée en haut du clocher ne peut, actuellement, être vue correctement. La commune projette de l'installer à l'intérieur de l'église où elle sera mise en évidence.

Depuis des siècles, il est coutume, lors de la fonte d'une cloche, d'offrir aux personnes et entreprises locales la possibilité de participer à son financement. C'est dans cet esprit de tradition qu'une souscription publique est ouverte afin que tous ceux qui le désirent puissent apporter leur concours à la réalisation de cette pièce unique, à la fois instrument de musique et œuvre d'art.



RAGONDINS

Vu l'arrêté préfectoral n° 080995 fixant la liste des animaux classés (nuisibles) et leurs modalités de destruction dans le Département de la Dordogne pour la saison cynégétique 2008-2009, et notamment l'article 6 : « *Utilisation de cages pièges particulières sur les secteurs fréquentés par le Vison d'Europe. En vue de contribuer plus efficacement à la protection du vison d'Europe, espèce d'intérêt communautaire et qui fait l'objet d'un plan national de restauration, les seuls pièges autorisés le long des berges et leurs abords immédiats, sur les cantons inclus dans les bassins versant de l'Isle de la Dronne, du Bandiat et du Dropt (le canton d'Issigeac est concerné) sont les cages-pièges munies d'un dispositif adapté (trou de 5 x 5 cm sur le côté, à 3 cm du plancher du piège). Durant la période du 1^{er} mars au 31 août, la trappe doit rester ouverte, afin de permettre aux femelles visons d'Europe capturées de s'échapper pour allaiter leurs petits* ».

Pour toutes questions, contactez votre mairie ou l'UNAPAF (unapaf.com)

FOYER RURAL ST LÉON / BARDOU

Venez nombreux le vendredi 1er mai 2009 participer au 29^e Rallye Touristique qui vous permettra encore une fois de découvrir des beautés cachées de notre Périgord, dans la convivialité et la bonne humeur.

Inscriptions et départ à la mairie de St Léon à 8h30.

Repas du soir à la salle commune de Faurilles.



AMICALES DE MONTAUT ET MONMADALÈS

☞ REPAS DANSANT 60'S et 70'S ☜

Repas dansant organisé par les Amicales de Montaut et Monmadalès,
Sur le thème des années 60'S et 70'S, animé par le groupe Flashback
SAMEDI 04 AVRIL 2009 à 20H30 à la Salle des Fêtes de St Nexans.

Menu 12€ : Kir, Tourain, Tartiflette, salade, tarte aux pommes, café, vin compris.

Réservations auprès de Virginie (06.72.34.20.80) ou Jimmy (06.20.71.24.72)

PENSEZ A VOS COUVERTS !!!!!

SAINT LÉON D'ISSIGEAC

Collecte des déchets recyclables :

Comme il vous a été précisé sur la dernière gazette, le Conseil Municipal de Saint Léon d'Issigeac a décidé de modifier le mode de collecte des emballages ménagers et de passer le service en porte-à-porte, à compter du 1er avril 2009. Ainsi la colonne d'apport volontaire située en face de la mairie est supprimée et vous êtes invités à déposer vos emballages recyclables devant votre domicile une fois par mois (calendrier affiché et disponible en mairie) dans des sacs jaunes gratuits que vous pouvez venir retirer en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Les modalités de collecte des sacs noirs (porte-à-porte) et du verre (apport volontaire) restent par ailleurs inchangés

Rappel :

La mairie souhaite rappeler aux habitants qu'un registre est ouvert afin de recenser les personnes âgées et handicapées isolées, vivant à leurs domiciles. Ce registre a été mis en place à l'occasion des périodes de veille saisonnière canicule et à l'occasion de la période hivernale. Ces inscriptions sont volontaires et doivent permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'évènement climatique exceptionnel (tempête, grand froid, canicule).

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Lundi et Jeudi de 9h à 13h

Tel/Fax : 05.53.24.33.70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

*RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la Mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.



SAINT-CERNIN-DE-LABARDE



Nouveauté

Depuis le 1er mars de cette année Véronique Chabrier, maître Reiki, magnétiseur se déplace à domicile sur rendez-vous de 10H00 à 18H00. Téléphone : 06.62.79.64.43.



CONNE-DE-LABARDE



Municipalité

La Municipalité recherche un ENDROIT, sur la commune pour STOCKER de la castine destinée à la réfection des chaussées. Si un particulier peut accueillir ce dépôt, qu'il se fasse connaître à la Mairie. Nous l'en remercions vivement à l'avance.

JOURNEE DU 09 MAI 2009 (arrivée de la cloche) VOIR PROGRAMME PAGE ...9



PLAISANCE



Communiqués de la Mairie

✓ Horaires Mairie : *Mardi de 09 Heures à 12 Heures et de 14 Heures à 18 Heures,

*Vendredi de 09 Heures à 12 Heures.

Tél : 05.53.58.79.55.

✓ Décès : Madame Antoinette VILAR est décédée le 28 Février 2009, elle était domiciliée au lieu-dit "Jean Digeaux ". Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

✓ Rappel tarifs Salle des Fêtes :

- Habitants 70 € pour une journée,
- Habitants hors commune : 100 € la journée.

✓ Compteur d'eau :

Une surveillance régulière de votre compteur d'eau évitera une mauvaise surprise lors de la réception de votre facture (petites fuites entre le compteur et votre installation).

✓ Budget 2009 :

Le Conseil Municipal dans sa séance du 16 Mars 2009 a voté les taxes suivantes :

Taxe d'Habitation	5.15 %
Foncier Bâti	9.59 %
Foncier Non Bâti	26.88 %
Taxe Professionnelle	5.51 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	7.69 %*

* Pour mémoire Taxe d'enlèvement des OM : en 2007 taux de 9.67 %, en 2008 taux de 9.06 %.

✓ Collecte et traitement des Ordures Ménagères : Sources informations SMBGD (Syndicat Mixte Bergeracois de la Gestion des Déchets)

Bilan SACS JAUNES sur PLAISANCE : FÉLICITATIONS

Melle Muriel MARCON, ambassadrice du tri, nous a transmis les résultats de tonnages sacs jaunes pour Plaisance pour les années 2007 et 2008 ; la progression est spectaculaire :



*2007 : 3,76 tonnes collectées

*2008 : 11,73 tonnes collectées

Soit une progression de 212% ! Le passage de la collecte des recyclables en apport volontaire aux points de regroupement est très efficace. Continuons sur notre lancée. Le tri fait du bien à la nature et à notre portefeuille. En comptabilité cela se traduit par une baisse significative des dépenses en 2008.

*En 2007 : Collecte (STAD) et traitement : 29 012 € TTC

*En 2008 : Collecte (ISS - changement de collecteur) : 23 953 € TTC

Soit une économie de 5 059 € et cela a permis la baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Rappel du prix de traitement des Ordures Ménagères en 2009 (source SMBGD) :

- Déchets Résiduels - sacs noirs : 93 €/t

Ce sont les déchets qui ne peuvent pas être recyclés ou qui ont été mal triés et qui partent à l'enfouissement dans l'un des Centres de Stockage de Déchets Ultimes (C.S.D.U.) de Dordogne (soit à St Laurent des Hommes, soit à Milhac d'Auberoche)

- Déchets Recyclables - sacs jaunes : 18€/t

Ce sont les emballages (briques alimentaires, flacons plastiques, acier, aluminium), les cartons et papiers qui partent au centre de tri et y sont triés par matière. Ce prix à la tonne s'explique par la participation d'Éco-emballage et la revente des matériaux.

🌀 Loisirs : Club Rando Plaisance 🌀

Sorties de mars et avril, tous les RDV sont à 9h.

DATE	DESTINATION	DISTANCE	Lieux de RV
Lundi 30 mars	St Félix de Villadeix	12 km	Eglise
Lundi 6 avril	St Laurent des Vignes	11 km	Mairie
Mardi 14 avril	Naussannes	12 km	Ecole
Lundi 20 avril	Ribagnac	12 km	Eglise
Lundi 27 avril	St Aubin de Lanquais	12 km	Eglise



BOUNIAGUES



🌀 Répertoire 🌀

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeute - ostéopathe : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adélaïde tel : 05.53.23.35.72 ou 06.76.82.89.76

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Assistante maternelle : Mme Bernède Célia, tél : 06 80 34 98 10

☞ Associations - Loisirs - Activités ☞

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte.

Renseignements **M. Ballety** tel : **05 53 29 91 26** ou **06 75 39 30 23**

Dancez avec nous

La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger.

Le jeudi à 20h30, à la salle des fêtes de Bouniagues.

Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit.

Renseignements : **Annie** : 06 88 94 56 26 ; 05 53 63 89 98

Les Amis de l'école : tel : **09 70 45 76 68**

Club Déco Facile : tel : **05 53 57 19 15**

Club Entente et Loisirs : tel : **05 53 58 20 34**

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel **06 19 81 50 52**

Société de chasse : tel : **05 53 58 37 99**

Club de foot : tel : **05 53 58 35 23**

Club de gym : cours « d'abdo- fessiers » le lundi et le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes ; une séance d'essai est offerte. Animation : Séverine Garcin : tel. **05.53.22.89.05**

Le cours : « gym douce- gym du dos » vous est proposé chaque mardi de 10h à 11h.

Venez essayer sans engagement ! Renseignements au : **05 53 22 89 05**

☞ Informations ☞

Nos amies les bêtes : Nous demandons aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser vagabonder, par respect pour le voisinage et pour qu'ils ne se fassent pas écraser.

Tri sélectif: Pour l'année 2008, nos déchets ménagers (sacs noirs) ont augmenté de 8% sur la commune. Cela est une mauvaise nouvelle pour la facture d'enlèvement de ces déchets. Nous appelons au **civisme de chacun** pour que le tri devienne réflexe et que le **ramassage des déchets ne grève plus notre budget**. Une réunion d'information aura lieu prochainement.

Attention: Les **sacs jaunes** sont gratuits et **le resteront si on ne les gaspille pas** ; aujourd'hui, trop de personnes les utilisent à d'autre fins que le tri des matières recyclables : cela coûte cher à la communauté et peut mettre en péril cette gratuité.

☞ CLUB DÉCO FACILE / CREASCAP ☞

Le 23 mars le Club déco/Creascap organisait une rencontre de scrapbooking et le succès était au rendez-vous ! 27 participantes sont venues, de Bergerac et ses alentours. La présence d'une professionnelle de scrap a été pour beaucoup dans la réussite de cette journée avec au programme un superbe album pour loger de grandes photos mais aussi des échanges et de la bonne humeur.

Bref, une journée scrapbooking sous le signe de la convivialité qui nous a également permis de faire découvrir nos délicieuses spécialités locales. Le rendez-vous est pris pour un prochain atelier au mois de septembre!

Les 6 et 7 juin Creascap organisera une crop (rencontre de scrapbooking) pour fêter les 7 ans de l'association et retrouver ainsi toutes les passionnées de ce loisir, pour 2 jours 100% scrap.

Pour nous contacter : isa.strue@hotmail.fr ou Isabelle : 06 23 34 21 34 ou Valérie : 06 65 87 58 89

Toute l'équipe du Club déco facile et Creascap vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques

VIDE GRENIERS

Organisé par « Les Amis de l'Ecole » - Kermesse du Club Entente et Loisirs

DIMANCHE 17 MAI à BOUNIAGUES

12 km de BERGERAC RN21 Dir AGEN

Restauration sur place : buvette, sandwiches, plateaux repas

Emplacement : 2 euros le mètre

Inscriptions au 05-53-57-76-68



05-53-61-79-89



FAUX

* Etat-Civil : décès de Madame Micheline BOISSERIE, à Faux, le 12 mars 2009 à l'âge de 77ans.



COLOMBIER

Municipalité

Monsieur le Maire, ses Conseillers et Bernadette, notre secrétaire de Mairie, seront toujours heureux d'accueillir, lors de leurs permanences, les nouveaux venus à Colombier, afin de leur présenter les animations et la vie de notre village.

FOIRE A LA BROCANTE ET AUX ANTIQUITES

VENDREDI 08 MAI à COLOMBIER

Elle est de retour !!! Comme les beaux jours

La 16^{ème} édition de la Foire à la Brocante et aux Antiquités de Colombier

« cuvée 2009 » sera organisée, comme chaque année le 08 mai...

Amis visiteurs, réservez cette date, de nombreux exposants, des stands de restauration et les buvettes sur place vous attendent...

**Les exposants peuvent d'ores et déjà
s'inscrire au 06.66.89.74.81.**